



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1566

Texte de la question

PROGRESSION DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yves Jégo. Monsieur le président, mes chers collègues, le 9 septembre 2012, le Président de la République s'engageait solennellement à mobiliser tous les moyens possibles pour inverser la courbe du chômage avant la fin de l'année 2013. Cet objectif n'est pas atteint...

Un député du groupe UMP . Loin de là !

M. Yves Jégo. ...et personne – je dis bien : personne – ne peut s'en réjouir.

Je suis sûr, monsieur le Premier ministre, que vous êtes un homme de devoir. Vous vous êtes forcément interrogé sur vos responsabilités, face à ces 300 000 chômeurs de plus en à peine vingt mois que vous êtes aux affaires de la République.

Votre responsabilité dans le renoncement aux 20 milliards d'euros de baisses de charges qui devaient s'appliquer dès 2012, grâce à la TVA sociale. Votre responsabilité dans l'augmentation si brutale du taux intermédiaire de TVA, et dans la suppression des avantages dont bénéficiaient 9 millions de foyers français grâce à la défiscalisation des heures supplémentaires. Votre responsabilité dans la construction d'une usine à gaz, le CICE, qui n'a produit aucun effet sur la croissance. Votre responsabilité, enfin, dans cette prise de risque insensée : vous avez augmenté les impôts de 50 milliards d'euros, sans aucun résultat !

M. Philippe Meunier. Incapables ! Démission !

M. Yves Jégo. Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, il y a le feu ! La confiance s'est envolée, tous les indicateurs sont au rouge, la France a peur. Partout en Europe, on voit poindre la reprise : seule la France fait exception. En effet la reprise n'est pas au rendez-vous en France, contrairement à ce que vous affirmiez le 14 juillet dernier.

Aujourd'hui, les Français aimeraient avoir des réponses précises. Je vous conjure, monsieur le Premier ministre, de ne pas leur resservir le sempiternel discours sur l'héritage : c'est vous qui êtes responsable de la France.

Quand baisserez-vous vraiment les charges sur toutes les feuilles de paye ? Quand réformerez-vous la fiscalité pour la rendre plus juste ? Quand relancerez-vous le bâtiment ? Quand allégerez-vous le code du travail ? Monsieur le Premier ministre, ne sombrez pas dans la procrastination ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Merci, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, de m'accueillir ainsi.

Monsieur Jégo, permettez-moi de vous appeler « monsieur le ministre » : en effet, vous avez assumé une partie des responsabilités de la France – comme d'autres sur ces bancs, comme nous aujourd'hui. Vous savez donc qu'il ne s'agit pas d'une question d'héritage, mais d'une question d'histoire, de lecture de l'Histoire. Pendant le dernier quinquennat, alors que vous aviez la majorité, il y a eu un million de chômeurs supplémentaires.

M. Yves Jégo. Et vous, 300 000 en cinq mois !

M. Philippe Meunier. Et la crise de 2008 ?

M. Michel Sapin, ministre. Cela devrait rendre chacun très modeste, quand il s'agit de l'emploi et du chômage. (*Exclamations sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Démission !

M. Michel Sapin, ministre . Depuis cinq ans, chaque mois, le nombre de chômeurs augmente. Depuis cinq ans, les Français sont confrontés à cette hantise de la hausse du chômage. Depuis le printemps 2011, le chômage a repris à un rythme élevé : c'est celui que nous avons trouvé.

M. Yves Fromion. Pourquoi avez-vous été élus ? Pour lutter contre le chômage !

M. Michel Sapin, ministre. Monsieur le député, vous avez les chiffres en tête. Au premier trimestre de l'année 2013, il y avait 30 000 chômeurs de plus par mois. Au deuxième trimestre de la même année, il y avait 18 000 chômeurs de plus par mois. Au troisième trimestre de la même année, il y avait 5 000 chômeurs de plus par mois. Au quatrième trimestre, il y a eu 2 000 chômeurs de plus. C'est 2 000 de trop, car ils font la différence avec l'inversion de la courbe du chômage, mais vous voyez le chemin parcouru ! (*Exclamations persistantes sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Meunier !

M. Michel Sapin, ministre . Ce chemin parcouru, c'est le résultat d'une politique, d'une prise de responsabilités. C'est le résultat des politiques que nous avons mises en œuvre : il y a beaucoup moins de chômeurs de moins de vingt-cinq ans que lorsque vous étiez vous-mêmes au pouvoir, et aux responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Cela ne suffit pas : nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a proposé d'allumer le deuxième moteur :...

M. Jean-Christophe Lagarde. Ah, il y a deux moteurs !

M. Michel Sapin, ministrecelui de l'activité économique. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.*) C'est l'objet du pacte de responsabilité, qui a donné lieu hier à des échanges avec les partenaires sociaux. Oui, c'est ainsi que nous ferons reculer fortement, et durablement, le chômage ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

M. Philippe Meunier. Saltimbanque ! Démission !

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1566

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 janvier 2014](#)